

Communiqué de presse

Les infractions routières en 2017 Le nombre d'excès de vitesse augmente en Wallonie

28.05.18

La Police fédérale publie aujourd'hui les statistiques des infractions routières constatées en Belgique pour l'année 2017. L'AWSR fait le point sur les infractions enregistrées en Wallonie et notamment les excès de vitesse qui sont en augmentation.

Moins d'alcool, plus d'excès de vitesse

Les infractions enregistrées en matière de conduite sous l'influence d'alcool en Wallonie ont légèrement diminué en 2017 (-2,1%). La Police a en effet constaté 16.173 infractions en 2017 contre 16.518 en 2016. Même tendance pour les infractions qui concernent le non-port de la ceinture de sécurité et le fait de ne pas utiliser un siège-auto (ou de ne pas l'utiliser correctement) qui ont diminué de 33% (13.249 en 2017 contre 19.876 en 2016). Les infractions concernant l'utilisation du GSM au volant ont également diminué de 27% (25.042 en 2016 contre 18.315 en 2017).

Les infractions qui concernent des excès de vitesse ont, quant à elles, augmenté de 7,5%, passant de 779.623 en 2016 à 837.885 en 2017.

Chiffres-clés relatifs aux types d'infractions routières constatées en Région wallonne, 2016-2017

	2016	2017	Evolution 2016-2017	Répartition 2017
Vitesse	779.623	837.885	+7,5%	77,3%
Code de la route	59.990	52.063	-13,2%	4,8%
Arrêt et stationnement	79.392	51.032	-35,7%	4,7%
Documents	53.513	50.922	-4,8%	4,7%
GSM	25.042	18.315	-26,9%	1,7%
Alcool	16.518	16.173	-2,1%	1,5%
Ceinture et siège enfant	19.876	13.249	-33,3%	1,2%
Feux de signalisation	8.041	7.068	-12,1%	0,7%
Poids lourds	3.983	4.334	+8,8%	0,4%
Autres	2.396	2.690	+12,3%	0,2%
Drogues	1.597	1.692	+5,9%	0,2%
Casque et vêtements de protection	898	689	-23,3%	0,1%
Inconnu	10.286	27.954	+171,8%	2,6%
Total	1.061.155	1.084.066	+2,2%	100%

Source des données : Police fédérale/DGR/DRI – BIPOL

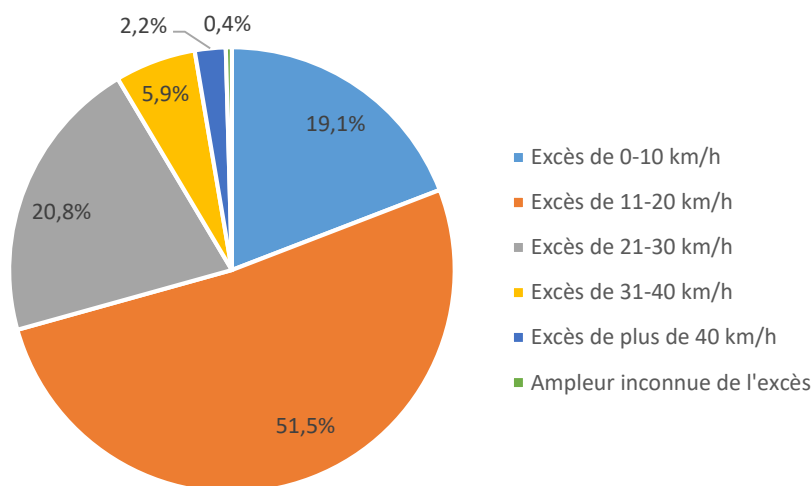
Il faut noter que ces nombres d'infractions reflètent tant le comportement des usagers de la route que l'activité policière. Une augmentation du nombre d'infractions peut en effet être due à un nombre plus important de conducteurs commettant des infractions mais également à une augmentation des contrôles ciblés sur ce comportement par les services de police. Les chiffres communiqués aujourd'hui ne permettent pas de déterminer le rôle joué respectivement par l'un ou l'autre de ces deux éléments. Par ailleurs, une augmentation du trafic (et donc du nombre de conducteurs qui pourraient commettre une infraction) peut aussi expliquer une augmentation du nombre d'infractions.

Infractions en matière de vitesse en Wallonie

Principalement des « petits » excès de vitesse

Ce sont majoritairement des excès de vitesse de moins de 21 km/h au-delà de la vitesse limite qui sont enregistrés, ils représentent en effet 2/3 des excès de vitesse constatés par la Police (71%). 21% des infractions en matière de vitesse concernent des excès de vitesse de 21 à 30 km/h et 6% des excès de vitesse de 31 à 40 km/h. Les excès de vitesse de plus de 40km/h ne concernent heureusement que 2% des infractions enregistrées en matière de vitesse.

Répartition des infractions en matière de vitesse selon le l'ampleur de l'excès de vitesse, région wallonne, 2017



Plus d'infractions vitesse dans la province de Hainaut

C'est dans la province de Hainaut que la Police a constaté davantage d'excès de vitesse (29% des infractions vitesse de la Région), les provinces de Namur et de Liège se trouvent juste derrière avec respectivement 27 et 24% des infractions. Vient ensuite la province du Brabant Wallon avec 15% des infractions enregistrées et la province du Luxembourg (4%). Le nombre d'infractions vitesse constatées dans chaque province est relativement stable par rapport à l'année dernière à l'exception de la province de

Namur. On constate en effet une augmentation de 30% des infractions enregistrées en matière de vitesse dans cette province par rapport à 2016.

Plus de contrôles Lidar ?

L'augmentation des infractions enregistrées en matière de vitesse en Wallonie peut être en partie imputable à l'utilisation des Lidar par les zones de police. Ces radars lasers automatiques sont notamment utilisés sur les chantiers. Durant l'année 2017, la Région wallonne a mis 8 lidar gratuitement à disposition des zones de police qui en ont fait la demande. Chaque zone peut emprunter gratuitement un lidar gratuitement pendant 8 semaines par an.

Les Lidar ont été prêtés pendant 221 semaines en 2017 et plus de 50% des zones de police wallonnes ont effectué une demande (40 zones sur 72 au total). Par ailleurs, l'utilisation des Lidar sera encore plus importante cette année, 400 semaines de location ont en effet déjà été programmées.

Les Wallons et les Lidar

Dans une récente étude, l'AWSR a interrogé les conducteurs wallons au sujet des Lidars. 80% d'entre eux savent ce qu'est un Lidar. Seuls 20% des conducteurs interrogés estiment que les Lidar sont inutiles pour améliorer la sécurité routière et seuls 20% estiment qu'ils sont mal placés. Au contraire, 38% des conducteurs wallons sont favorables à une utilisation plus généralisée de ce type de radars.

Conclusion

Les chiffres publiés aujourd'hui par la Police montrent qu'on compte encore beaucoup trop de conducteurs en infraction en Wallonie. Ils montrent également que les services de police restent particulièrement actifs en matière de sécurité routière. Ces contrôles couplés avec les campagnes de sensibilisation de l'AWSR restent essentiels pour faire évoluer les mentalités, modifier les comportements des conducteurs wallons et ainsi tendre vers l'objectif fixé par le Gouvernement wallon : ne pas dépasser 200 tués sur les routes wallonnes d'ici 2020.

Contact Presse :

Belinda DEMATTIA – Porte-parole AWSR - 0498/04.83.61

[Suivez nous sur Twitter @AWSR_be](#)
www.tousconcernes.be